



38^{ème} TOUR D'ILLE ET VILAINE 17 et 18 SEPTEMBRE 2022



PROGRAMME

Samedi 19 Septembre : Départ de SAINT-BRICE en COGLES

- ➔ Accueil à partir 8h30 sur le parking place de l'Europe
- ➔ Départ à 9h30
- ➔ 12h30 : Déjeuner à Julouville (50) Prévoir son pique-nique et éventuellement tables et chaises.
- ➔ 16 h : Visite libre du site des fours à chaux de Reigneville
- ➔ 17h30: hébergement au village vacances Azureva à HAUTEVILLE sur MER (50)



LES ANIMAUX NE SONT PAS ADMIS DANS LES HEBERGEMENTS ET L'ESPACE RESTAURATION

- ➔ 20h00 - Repas et animation.
(Nous préciser si vous êtes sujet à des allergies alimentaires)

Dimanche 20 Septembre

- ➔ **Matinée libre.** Pour ceux qui le souhaitent visite du château du Gratot
- ➔ 12h30 : Repas au village vacances Azureva
- ➔ 17h30 : Retour à St Brice, parking du Super U et clôture du Tour

Les inscriptions sont à renvoyer à Didier avant le 5 septembre 2022

PAS D'INSCRIPTION PAR TELEPHONE

**LA PRIORITE SERA DONNEE AUX ADHERENTS DE L'AVIV ET AUX VEHICULES
LES PLUS ANCIENS (Véhicules avant 1970- autres cas nous consulter)**

Didier FOURCAULT

34 Avenue de la Duchesse Anne
35 520 MELESSE

Tél pour précisions : ☎ 02 99 66 12 98

*Le montant de l'inscription intègre les repas du samedi soir et du dimanche midi, l'hébergement et le petit déjeuner.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SI ELLE N'EST PAS ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT

✂

INSCRIPTION 38^{ème} TOUR D'ILLE ET VILAINE 17 et 18 septembre 2022



NOM : PRENOM :
TEL: MAIL :

(obligatoire) NOM et PRENOM DES PARTICIPANTS (autre que le conducteur - Pour les enfants préciser l'âge)

.....
.....

VEHICULE: ANNEE** (avant 1970 - autre cas nous consulter)

Nbre adultes adhérent AVIV	:	x	86 €	=	
Nbre adultes non adhérent	:	x	98 €	=	
Nbre enfants – de 13 ans	:	x	61 €	=	
* chèque à l'ordre de l'AVIV			TOTAL*	=	_____

Pour faciliter la répartition pour les hébergements,
Merci d'indiquer vos souhaits de "colocataires" :

Merci de lire et de signer l'engagement ci-dessous :

A la date de la manifestation, chaque conducteur atteste être titulaire de son permis de conduire en cours de validité et correspondant à la catégorie du véhicule utilisé et que ce dernier est assuré. Le :

Signature :